

ne injustice envers  
longtemps dans le  
l'objet de cette at-  
s rapports  
secrétaire d'Etat,  
saire appel jamais  
Canada a été fait  
maîne, et dans ses  
l'honorable député  
oi en ma qualité de  
angiste, et lorsqu'il

à votre droite où a  
aucune importance  
s d'un homme de ce  
oute aucune opinion

grande presse con-  
également, mais je  
s journaux conser-  
Ottawa jusqu'au  
nité que le gouver-  
nique anx opinions  
primer, je dis que  
Pictou, en ce qui  
peut trouver une  
ouvernement en ce  
itoyens qui jugent  
royable député de  
d'Etat, sont tout  
leurs sentiments,  
leur caractère de  
désireux de faire  
du Canada, que à en  
qu'ils sont moins  
pres intérêts. Et  
nd maître de l'As-  
ique Britannique,  
les huit ou neuf  
été presque par-  
rencontrer les  
t par dizaines de  
ecore que je puis  
dire qu'à titre de  
mmes comme il ne  
sout presque tous  
islation projetée.

on ! non ?" L'ho-  
retourner à Grey-  
est leur opinion.  
lecteurs de Grey-  
t je puis lui dire  
ndidat choisi par  
mes opinions sur  
ainsi les opinions  
comté.

désire passer à un  
le député d'Onta-  
onorable député  
nt, lorsqu'il a nié  
lée dans Ontario-  
nord prendre part  
en décembre der-  
du affirmer que  
dans la ville de  
ravant, et Brace-  
parois en faveur

de l'honorable député d'Ontario-nord—et elle y  
avait été sans le moindre doute. L'honorable dé-  
puté ne peut pas contester cela, bien qu'il l'ait nié  
lorsque la chose fut affirmée par l'honorable député  
de Lambton-ouest (M. Lister)....

M. MCGILLIVRAY : L'honorable député doit  
savoir....

M. WALLACE : Attendez un moment que j'aie  
fini, et vous donnerez ensuite les explications que  
vous désirez offrir, si vous en avez. L'honorable  
député peut dire que Bracebridge n'est pas dans  
Ontario-nord pour les élections provinciales, cela  
est très vrai, mais l'honorable député ne brigait  
pas les suffrages pour la législature locale, il solli-  
citait le mandat fédéral.

M. MCGILLIVRAY : Et elle n'a jamais été là  
durant l'élection, vous le savez. L'honorable  
député dit qu'elle a été là durant l'élection pour  
la Chambre des Communes ?

M. WALLACE : Certainement non. Mais envi-  
ron un an et demi auparavant. On a fait l'asser-  
tion que Margaret L. Sheppard n'avait jamais été  
dans Ontario-nord, et elle a été dans ce comté que  
l'honorable député représente en cette Chambre.

M. ORATEUR : J'appellerai l'attention de  
l'honorable député sur le fait que....

M. WALLACE : Je n'entends pas parler davan-  
tage de cette matière, M. l'Orateur. Il est  
parfaitement clair que l'honorable député était  
dans l'erreur. Passons à une autre asser-  
tion de l'honorable député. Il nie s'être jamais  
engagé envers moi à s'opposer à une législa-  
tion réparatrice. Eh bien ! à ce point de vue,  
l'honorable député a raison. Des hommes ne s'en-  
gagent pas envers d'autres hommes ; ils ne sont  
pas tenus de le faire.

M. MCGILLIVRAY : Écoutez ! écoutez !

M. WALLACE : La déclaration me fut faite  
sous forme d'expression d'opinion en termes bien  
clairs de la part de l'honorable député d'Ontario-  
nord, dans une réunion de l'association conserva-  
trice, dans le quartier n° 6, à Toronto—c'était, je  
crois, l'assemblée annuelle. L'honorable député a  
dit : "Je n'appuierai jamais semblable législation  
réparatrice ; je suis opposé à semblable législation  
réparatrice."

M. MACDONALD (Huron) : Que pensez-vous  
de cela ?

M. MCGILLIVRAY : J'y répondrai.

M. WALLACE : J'ai rencontré deux hommes  
à Toronto, des hommes de position, et....

M. MCGILLIVRAY : Voudriez-vous mention-  
ner les noms ?

M. WALLACE : L'un fut le révérend Elliot  
Rowe, ministre méthodiste, qui demeure habituel-  
lement à Bracebridge, dans Ontario-nord.

M. MCGILLIVRAY : Il ne le dira pas.

M. WALLACE : L'autre est M. William-J.  
Parkill, homme bien connu et homme de confiance.

M. MCGILLIVRAY : Il ne le dira pas.

M. WALLACE : L'honorable député ne sait  
pas encore ce que je vais dire.

M. MCGILLIVRAY : Vous me l'avez déclaré  
l'autre jour dans l'antichambre.

M. WALLACE : Ces messieurs m'ont raconté à  
l'hôtel Walker, à Toronto, où je les ai rencontrés il y  
a une couple de semaines, que l'honorable député  
d'Ontario-nord avait exprimé, dans une conversa-  
tion avec eux, son hostilité et son opposition à la  
législation réparatrice projetée.

M. MCGILLIVRAY : Écoutez ! écoutez !

M. WALLACE : L'honorable député dit :  
"Écoutez ! écoutez !" A cause de l'énergie avec  
laquelle il avait exprimé son opinion, ces messieurs  
l'ont appuyé dans son élection.

M. MCGILLIVRAY : Le révérend Elliot Rowe  
n'avait pas droit de vote dans Ontario-nord, et il  
ne m'a pas aidé d'un iota.

M. WALLACE : J'aimerais poser une ques-  
tion à l'honorable député d'Ontario-nord.

M. MCGILLIVRAY : J'y répondrai.

M. WALLACE : Le révérend Elliot Rowe a-t-il  
été délégué à la convention qui a choisi l'honorable  
député ?

M. MCGILLIVRAY : Malheureusement, il n'était  
pas là, sans quoi il m'aurait appuyé.

M. WALLACE : Ce n'est pas ce que je demande.  
A-t-il été délégué à la convention ?

M. MCGILLIVRAY : Il ne l'était pas, puisqu'il  
ne s'y est pas rendu.

M. WALLACE : A-t-il été nommé délégué ?

M. MCGILLIVRAY : Je le crois

M. WALLACE : C'est un ministre, qui avait  
demeuré dans le comté et qui a employé son in-  
fluence à aider à l'élection de l'honorable député.  
Et lorsqu'il a appris que l'honorable député chan-  
geait d'idée, il a regretté l'aide qu'il lui avait donnée.

Maintenant, M. l'Orateur, quant à la question  
de l'ajournement du débat, afin de considérer la  
question constitutionnelle, je n'exprimerai pas  
d'opinion. Je n'y suis pas bien intéressé ; mais j'ai  
saisi cette occasion pour me justifier sur deux  
points—principalement au sujet de l'attaque, in-  
justifiable et erronée, de l'honorable député de  
Pictou contre moi. Comme je l'ai dit, j'ai toujours  
soutenu une même opinion sur cette question, de-  
puis son origine même jusqu'à ce jour. En aucune  
occasion, jamais, je n'ai changé d'opinion, ni quant  
à l'acte même, ni quant à la conduite que je devais  
adopter et que j'ai adoptée dans cette matière.

M. MCGILLIVRAY : Je désire répondre briève-  
ment à l'honorable député de York-ouest (M. Wal-  
lace). Quant au révérend Elliott Rowe, il résidait  
alors à Toronto, et n'avait pas droit de vote dans  
ma circonscription électorale. Il a été un de mes  
meilleurs amis et il l'est encore, et je ne crains  
d'aucune manière de voir une lettre comme celle  
mentionnée par l'honorable député de York-ouest,